

I - ACTIONS REALISEES PAR VOTRE ORGANISATION AFIN DE PROMOUVOIR UNE CULTURE DE LA PAIX

1. *Faites un bref compte-rendu analytique des activités entreprises pour la mise en œuvre du Programme d'action pour une culture de la paix depuis l'année 2001.*

Y compris :

- les objectifs*
- les bénéficiaires*
- la localisation des activités*
- les ressources affectées*
- les résultats.*

Réponse

Le Centre Panafricain de Prospective Sociale (CPPS), Bureau Africain de l'Association Mondiale de la Prospective Sociale (AMPS), a inscrit dans ses objectifs : "*la recherche de la paix et le règlement pacifique des conflits en Afrique, conditions nécessaires au développement du Continent*".

Pour marquer la "*Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde*", le CPPS a choisi d'agir particulièrement auprès des jeunes qui constituent en Afrique subsaharienne 52 % de la population. D'où le Séminaire Régional tenu à Porto-Novo (BENIN) du 6 au 8 septembre 2001 et regroupant le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Sierra Leone, le Togo et l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA).

Les participants ont eu à analyser les causes des conflits et de la violence en Afrique, à se familiariser avec les notions de Droits de l'Homme et de la Culture démocratique. Ils ont suggéré aussi les voies et moyens pour introduire à l'Ecole une culture de la paix, pour former les enseignants à cette fin, pour recenser et diffuser les matériaux didactiques existants, pour encourager l'élaboration d'autres outils adaptés à la culture et au contexte africain.

Les résultats attendus de ces assises ont été pleinement atteints.

Le CPPS a reçu un soutien financier de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie et de l'UNESCO.

2. *Quelles ont été les principales difficultés que vous avez rencontrées dans vos activités ?*

Réponse

Le manque de moyens financiers. Nous n'avons pu inviter que quelques Etats au Séminaire. Il faut aussi mentionner le manque d'informations.

3. *Avez vous privilégié un ou plusieurs domaines définis dans le programme d'action pour une culture de la paix ? Précisez la raison pour laquelle ces domaines ont fait l'objet de votre choix.*

Réponse

Oui. Renforcer une culture de la paix par l'éducation et la formation.

Trois raisons justifient un tel choix :

a) **"la paix n'est pas un vain mot. La paix est un comportement"**. (F.HOUPHOUET-BOIGNY)

b) **"les guerres naissent dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes qu'il faut élever les barrières de la paix"**. (Acte Constitutif de l'UNESCO)

c) **"la paix ne se décrète pas ; elle doit résulter d'une évolution constante à partir de traditions, de cultures et de situations particulières et de la volonté des peuples concernés"**. (Union des femmes congolaises)

C'est pour cela que le Séminaire Régional a demandé que **"l'école soit désormais l'objet de beaucoup de réflexions et de travaux en matière d'éducation à la paix, aux droits de l'homme, à la citoyenneté démocratique et au respect de la condition féminine"**.

II - PROGRES GENERAUX VERS UNE CULTURE DE LA PAIX

- 4.** *Avez-vous identifié des progrès réalisés vers une culture de la paix (et dans ses huit domaines d'action) durant les cinq premières années de la Décennie (2001-2005) ?*

Réponse

Oui. En Afrique, durant ces cinq premières années des progrès ont été réalisés dans ces 8 domaines ; des initiatives ont été prises. Il faut signaler notamment l'adoption au BENIN d'un nouveau Code de la famille qui met davantage l'accent sur l'égalité entre hommes et femmes.

En revanche la crise ivoirienne marque un recul par rapport à la compréhension, la tolérance et la solidarité ainsi que le respect des droits de l'homme...

- 5.** *Quels ont été, selon vous, les obstacles principaux à la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence ?*

Réponse : Les guerres, les ambitions politiques et le tribalisme.

- 6.** *Avez-vous développé dans vos activités des moyens pour mesurer à moyen et long termes les progrès dans vos activités ? Si oui, lesquels ?*

Réponse : **Oui.** Un mécanisme de suivi a été mis en place après le Séminaire. Y siègent les représentants du BENIN, du TOGO, du MALI et de la SIERRA LEONE.

III - PARTENAIRES ET COOPERATION

- 7.** *Considérant que la mise en œuvre du Programme d'action pour une culture de la paix repose en grande partie sur la création de partenariats et sur la coopération entre les différents acteurs, avez-vous*

dans le cadre de vos activités en faveur d'une culture de la paix créé des partenariats avec d'autres organisations ? Si oui, lesquels ?

Réponse : **Oui**. L'UNESCO, l'AIF, l'USAID et le Centre Régional d'Action Culturelle à LOME (Togo).

8. *Connaissez-vous le site web de l'UNESCO consacré à la Décennie internationale (www.unesco.org/cp) ? Dans quelle mesure les ressources et outils (calendrier des événements et bourse d'échange) disponibles sont utiles pour votre organisation ?*

Réponse : **Oui**. Les informations qu'il offre nous sont utiles pour actualiser nos dossiers et nos recherches.

<p><u>IV - ENGAGEMENT EN VUE DE NOUVELLES ACTIONS OU INITIATIVES ET NOUVELLES ORIENTATIONS POUR LA POURSUITE DE LA DECENNIE</u></p>
--

9. *Enumérez les nouveaux engagements pris par votre Organisation en vue de promouvoir une culture de la paix dans les 5 ans à venir.*

Réponse

- la mise en place, sous l'égide du CPPS, d'une collection thématique, où les enseignants trouveront les éléments pédagogiques nécessaires à l'enseignement de la culture de la paix ;
- la création d'un réseau internet de "la Culture de la Paix" dans chaque pays. Ce sera un relais du réseau UNESCO pour la Culture de la Paix.

10. *Pensez-vous qu'il existe des domaines principaux pour la mise en œuvre d'une culture de la paix parmi les huit domaines définis dans le programme d'action ? Si oui, lesquels ?*

Réponse : **Non**.

11. *Dites brièvement comment vous voyez la promotion d'une culture de la paix durant les 5 prochaines années.*

Réponse

La promotion d'une culture de la paix durant les 5 prochaines années :

1°) passe par l'engagement de tous (Gouvernements, partis politiques, jeunes, femmes, militaires, éducateurs, société civile...)

2°) doit reposer sur des principes moraux qui sont :

- l'instauration de l'équité et de la justice sociale, ce qui bannira toute récrimination, contestation et tout esprit de vengeance ;
- la formation de futurs dirigeants dignes, capables d'assurer la cohésion sociale et la garantie de justice à tous ;
- la capacité d'acceptation du droit à la différence ;
- l'instauration de l'amour entre les peuples ;
- la répartition équitable des ressources nationales et le respect du bien public ;
- la compréhension des actes et du comportement de l'autre car, comme l'a un psychologue : *<< Si nous connaissons les autres comme nous même, leurs actions les plus condamnables, mériteraient l'indulgence >>.*

Fait le 11 février 2005

Le Directeur

Professeur Albert K. EKUE